MICHEL ZECLER

Réquisitions

Entre quatre et six ans de prison ferme ont été requis jeudi contre les trois policiers accusés d'avoir passé à tabac le producteur de musique noir Michel Zecler en 2020, l'accusation demandant aussi que soit retenue la dimension raciste de l'agression, un « *soulagement* » pour M. Zecler.



SOMMET EN CHINE

Déclaration de paix

◀ Donald Trump, Vladimir Poutine et Xi Jinping ont adopté jeudi une « *déclaration de paix* » affichant leurs ambitions internationales et critique des institutions multilatérales, à l'issue d'un sommet tripartite sans précédent. PHOTO AFP

PARLEMENT

Projet pérennisé

Le Parlement a pérennisé jeudi l'expérimentation des dispositifs Territoires zéro chômeur longue durée, menée depuis dix ans, par un dernier vote de l'Assemblée nationale, ses défenseurs espérant désormais obtenir un budget suffisant pour faire vivre le projet.

BIRMANIE

Génocide commis

La Birmanie a commis un génocide à l'encontre de sa minorité rohingya, a déclaré jeudi la Cour internationale de justice dans une décision historique, ordonnant que les réfugiés puissent regagner leur foyer en toute sécurité et prévoyant le versement d'indemnisations.

FRANCE & MONDE

« Mettre en place des mesures d'égalité salariale »

Depuis dix ans, la lettre d'information Les Glorieuses donne une heure et date symbolique à partir de laquelle les femmes travaillent gratuitement afin de mettre en lumière les inégalités salariales en France. Cette année, ce jour tombe ce jeudi 19 novembre à 10h51. En 2016, c'était le 7 novembre. Les Glorieuses, évaluent par ailleurs à plus de 1 000 milliards d'euros le coût cumulé des inégalités salariales depuis 2016. Elles ont ainsi publié un rapport rassemblant des propositions pour agir sur les inégalités patrimoniales et financières entre les femmes et les hommes.



ENTRETIEN

Myriam Lebkiri, secrétaire confédérale CGT et référente de la commission « Femmes Mixité » estime que si on prend en compte les inégalités de salaires, les femmes travaillent gratuitement depuis début octobre, car davantage en temps partiel.

La Marseillaise : Selon la lettre d'information Les Glorieuses, depuis 10h51 ce jeudi 19 novembre, les femmes travaillent « gratuitement ». Que signifie cette date pour la CGT ?
Myriam Lebkiri : C'est une date symbolique qui met en lumière les inégalités salariales mais de manière assez incomplète puisque c'est si on met un équivalent temps plein au salaire des femmes. À la CGT, on préfère donner à voir que les inégalités de salaire elles sont de 23% parce que les femmes sont beaucoup plus à temps partiel. Donc, si on prend vraiment en considération ce qu'ont les femmes sur le compte en banque, c'est plus de 23% de moins en moyenne que les hommes. Ce qui signifie, qu'en réalité, une femme travaille gratuitement depuis début octobre. Cette date, en termes de com', c'est pas mal pour donner à voir ces inégalités. Mais en fait, elles sont encore pires que ça. Elles s'aggravent à la retraite puisque c'est 36% de différence de pension entre une femme et un homme. Les pensions que touchent les femmes à la retraite, c'est le miroir de toute leur carrière : des salaires plus faibles, des carrières hachées, des temps partiels et notamment imposés. Ce qui fait qu'au bout du compte, les écarts de pension sont énormes à la retraite.

Ce sujet est-il pris en compte dans le débat budgétaire en cours ?
M.L. : Les organisations syndicales évoquent beaucoup ces inégalités. Lors de la présentation du budget, quand on a appris la très faible revalorisation du Smic, on a rappelé au gouvernement que 60% des smicards sont des femmes. Et on a aussi rappelé au gouvernement, l'État employeur, que les fonctionnaires sont majoritairement des femmes et qu'elles sont mal payées. Il y a plus de 850 000 agentes et agents de la fonction publique qui sont sous le seuil du Smic. Au-delà de ça, si on gagne l'égalité salariale, c'est aussi une avancée sur le pouvoir d'achat et des rentrées de cotisations pour le financement des retraites et de la sécurité sociale.

Si l'on s'en tient aux premiers débats et programmes publiés, l'égalité salaire est une question dont les candidats à l'élection présidentielle se sont saisis ?
M.L. : Pour l'instant, de ce que j'entends des prises de parole des candidates et des candidats l'égalité salariale n'est pas prise en compte du tout. Par contre, ce qui est positif, c'est que le sujet du pouvoir d'achat s'est quand même invité à l'ordre du jour alors que beaucoup de partis espéraient que ça soit sur l'immigration, sur la justice, etc. Les salaires et leurs faiblesses se sont invités dans les débats mais on n'a pas encore mis l'accent sur les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes. Et pourtant, il y a une actualité, c'est que normalement, un outil pour combattre ces inégalités c'est la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale. Mais pour l'instant, on n'a zéro nouvelle de la part du gouvernement sur l'inscription à l'agenda parlementaire.



Le collectif WorldWithWomen a appelé le 13 octobre dernier à une « journée sans femmes » pour montrer que sans elles, le monde aurait du mal à tourner. PHOTO AFP

Les Glorieuses demandent au gouvernement de conditionner l'accès des entreprises aux marchés publics et aux subventions au respect de l'égalité salariale. Qu'en pensez-vous ?
M.L. : C'est une revendication qu'on porte aussi. De toute façon, les aides publiques doivent être conditionnées à l'égalité salariale, à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et au fait de créer de l'emploi. La conditionnalité des aides publiques, c'est surveiller l'argent public qu'on dépense à tort et à travers. À la CGT on demande également la revalorisation des métiers, en commençant par les branches féminisées. On a besoin qu'il y ait vraiment l'application du Code du travail, c'est-à-dire salaire égal à travail de valeur égale, donc la prise en compte de la valeur de ces métiers massivement exercés par des femmes qui sont très mal rémunérés. On estime que garder des enfants c'est totalement naturel, et qu'on devrait même être épanouie rien que par le fait de les garder. On a besoin aussi d'arrêter les temps partiels imposés dans beaucoup de métiers féminisés comme le commerce, la restauration, etc. On a besoin que les femmes puissent aller travailler même lorsqu'elles ont des enfants, parce que c'est l'indépendance économique le travail. On a besoin d'une politique publique de la garde d'enfants qui soit à la hauteur, avec un vrai service public de la petite enfance et qu'on arrête avec le privé lucratif complètement inaccessible. Il faut mettre en place ces mesures d'égalité salariale qui permettraient de résoudre une bonne partie des inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

Entretien réalisé par Laureen Piddiu